

sacerdotale, pourrait-on ajouter. Quand on a voulu s'attaquer aux croyances même d'un pays et entreprendre de le soustraire à l'autorité du Pape, c'est toujours par des conflits sur le choix des évêques, par la dénégation des droits du Souverain Pontife sur leur nomination qu'on a cherché à réaliser cette œuvre détestable. Sous Louis XIV, cette dénégation nous a mis à deux doigts du schisme ; la Constituante, avec la Constitution civile du clergé, nous y a jetés en plein.

Rien de plus intéressant que cette histoire du recrutement épiscopal par l'élection et ses différentes phases, aux temps primitifs ; rien de plus saisissant que les luttes qu'ont eu à soutenir les papes, depuis le régime concordataire, contre les entreprises des souverains. C'est cette histoire que M. Crépon a racontée en magistrat qui juge les événements et les hommes comme il jugeait le droit, en tous cas en chrétien qui, en exposant la vérité, défend sa foi. En l'écrivant, il paraît vraiment avoir prévu toutes les difficultés contre lesquelles nous nous débattons, les conflits d'aujourd'hui et les angoisses de demain.

T.

---

### Le Grand Pardon d'Assise

---

Samedi 1<sup>er</sup> août et dimanche 2 août, dans l'église du Très Saint-Sacrement.

#### PROGRAMME

Ouverture : Samedi 1<sup>er</sup> août, à 2 hrs p. m. Sermon, Bénédiction du T.-S. Sacrement ; distribution de la Vie du Thaumaturge franciscain, avec un souvenir de Terre-Sainte.

Après cette cérémonie commenceront les visites processionnelles. Durant tout ce temps, un Père Franciscain expliquera, du haut de la chaire, les merveilles du Sanctuaire de N.-D. des Anges à Assise.

A 4 hrs, Vénération de la précieuse Relique de la Table de la dernière Cène.

A 7½ hrs, Sermon, Salut solennel et vénération de la grande Relique du Sanctuaire de la Portioncule.

Dimanche, 2 août. Le matin, à cause des offices dans les paroisses, il n'y aura aucune cérémonie particulière.

L'après-midi, les cérémonies seront comme la veille, avec la cérémonie supplémentaire suivante : à 3 hrs, le Rév. P. Frédéric fera une *Bénédiction solennelle* des petits enfants, avec distribution, à chaque petit enfant, d'un petit souvenir angélique.